



## Formation aux membres de comités de sélection

**Québec, le 22 avril 2014** - La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), par l'entremise de la Direction de l'assurance qualité et du soutien aux opérations (DAQSO), met à votre disposition le matériel qu'elle a développé dans le cadre des formations offertes à tous les membres internes de comités de sélection du CSPQ.

En effet, afin de se conformer à la Politique de gestion contractuelle du Secrétariat du Conseil du trésor et aux recommandations du Vérificateur général du Québec émises dans son rapport 2012-2013, publié le 29 novembre 2012, le CSPQ a mis en place une série de mesures visant à mieux répondre à l'obligation de neutralité des comités de sélection.

L'une d'entre elles est l'obligation, pour toutes les personnes nommées à titre de membres internes du CSPQ à un comité de sélection, d'assister à une formation dont les objectifs sont les suivants :

- S'assurer d'un niveau de connaissance commun à tous les membres
- Expliquer le processus des comités de sélection
- Expliquer le rôle et les responsabilités du secrétaire et des membres de comités de sélection
- Prendre connaissance des documents servant à l'analyse des soumissions

La documentation est mise à votre disposition, mais il est également possible de vous inscrire à l'une de nos formations, au coût de 105 \$ par personne. Nous vous invitons à communiquer avec madame Kathleen Laroche au 418-643-7132, ou par courriel à [kathleen.laroche@cspq.gouv.qc.ca](mailto:kathleen.laroche@cspq.gouv.qc.ca), pour recevoir la documentation ou pour connaître le calendrier des prochaines formations et procéder à votre inscription.

Source : Direction de l'assurance qualité et du soutien aux opérations